



Conseil Municipal du 26 septembre 2024

Vigneux-sur-Seine

DEPARTEMENT
DE L'ESSONNE

—
Arrondissement
d'ÉVRY

—
Canton
de VIGNEUX-SUR-SEINE

Extrait du registre des
Délibérations

—
n° 24.204

NOMBRE DE MEMBRES :

Composant le Conseil : 39
En exercice : 39
Présents : 24
Représentés : 13
Excusés : 1
Absents : 1

Objet : Approbation d'une demande de labellisation « Cité Éducative » de la Ville de Vigneux-sur-Seine auprès de la Préfecture de l'Essonne

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six septembre à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la Commune de Vigneux-sur-Seine, légalement convoqué le dix-neuf septembre deux mille vingt-quatre, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Thomas CHAZAL, Maire.

Monsieur Thomas CHAZAL ouvre la séance à 19 h 00 et fait l'appel nominal.

PRÉSENTS : Thomas CHAZAL, Maire,
Colette KOEBERLE, Monique BAILLOT, Michelle LEROY, Leïla SAÏD¹, Patrick DUBOIS, Sophie MINE, Dominique DEVERNOIS, Bachir CHEKINI, Samia LEMTAÏ, Norman CHARLES, Adjoints.
Elisabeth LEGRADE, René REAL, Fernando PEREIRA, Christina PEDRI, Virginia VITALINO, Faten BENHAMED, Fanny KARANI, Florian GOURMELON, Samia CARTIER, Nicolas ALLEOS, Benjamin DONEKOGLU, Patrice ALLIO, Bouchra KHIAR, Conseillers municipaux.

REPRÉSENTÉS :

Fouad SARI	par Norman CHARLES
Joël GRUERE	par Monique BAILLOT
Florent PECASSOU	par Michelle LEROY
Marième GADIO	par Leïla SAÏD
Alain GALLET	par Fernando PEREIRA
Jeannette LECOQ	par René REAL
Gabin ABENA	par Christina PEDRI
Valérie HOULLIER	par Elisabeth LEGRADE
Djamila RAMIREZ	par Samia LEMTAÏ
Frank GUEX	par Florian GOURMELON
Sophiane TERCHOUNE	par Nicolas ALLEOS
Julia ALFONSO	par Benjamin DONEKOGLU
Julie OZENNE	par Patrice ALLIO.

EXCUSÉE Maryline VIARD

ABSENT : Sylvain ALLIROT.

Les membres présents peuvent valablement délibérer en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Il est procédé, en conformité de l'article L. 2121-15 du code précité, à la désignation d'un secrétaire pris au sein du Conseil pour la présente séance.

Monsieur Florian GOURMELON est désigné pour remplir ces fonctions, qu'il accepte.

¹ Arrivée à 19 h 15, avant que ne s'engagent les débats.

Approbation de la demande de labellisation « Cité Éducative » de la Ville de Vigneux-sur-Seine auprès de la Préfecture de l'Essonne

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine ;

Vu la circulaire n°6057-SG du Premier ministre du 22 janvier 2019 relative à la mise en œuvre de la mobilisation nationale pour les habitants des quartiers ;

Vu la circulaire du 13 février 2019 du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales et du ministère de la ville et du logement portant déploiement territorial du programme interministériel et partenarial des « Cités éducatives » ;

Vu le vade-mecum des Cités éducatives d'octobre 2020 ;

Vu l'appel à candidatures « Label national cités éducatives » du 26 mars 2024 ;

Vu la délibération du Conseil Municipal du 20 juin 2024 validant le contrat de ville « engagement quartiers 2030 » Val d'Yerres Val de Seine ;

Vu l'examen de la présente délibération par la Commission municipale « Ressources », réunie le 17 septembre 2024 ;

Considérant la volonté de la Ville de Vigneux-sur-Seine de pérenniser et de développer la dynamique éducative territoriale engagée depuis 2021 avec la création de la Maison de la Réussite scolaire puis avec la labellisation « Territoire d'Innovation Pédagogique » en 2023 ;

Considérant la volonté de l'État de déployer le programme national des Cités Éducatives en Essonne afin d'accentuer la prise en charge éducative des 0 -25 ans, habitants des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville et/ou scolarisés en REP, pendant, autour et en dehors du cadre scolaire ainsi que d'accompagner les parents dans leur rôle d'éducateur ;

Considérant que la Cité Éducative de Vigneux-sur-Seine s'adressera aux habitants de la Croix Blanche, de la Prairie de l'Oly et des Bergeries et concernera les élèves scolarisés au sein des deux collèges de la commune ainsi que dans les établissements scolaires REP vigneusiens (maternelles et élémentaires) ;

Considérant que la Cité Éducative de Vigneux-sur-Seine s'appuiera sur l'ensemble des acteurs éducatifs institutionnels et associatifs œuvrant sur la Ville pour animer ce label d'excellence autour de quatre axes : ambition scolaire et insertion, citoyenneté, santé et bien-être et égalité fille-garçon ;

Considérant que la Cité Éducative de Vigneux-sur-Seine pourrait représenter un levier financier total de 450 000 € maximum inhérent au dépôt d'un projet sur la plateforme numérique de l'État et attribué aux différents porteurs de projets associatifs, Éducation Nationale et Ville ;

Considérant que la Ville de Vigneux-sur-Seine sollicitera une subvention annuelle globale au titre de sa Cité Éducative comprise entre 100 000 € et 150 000 € pour équilibrer les dépenses liées à l'ingénierie du label et aux projets communaux y afférent.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

À L'UNANIMITÉ,

Article 1 - APPROUVE la demande de labellisation « Cité Éducative » de la Ville de Vigneux-sur-Seine auprès de la Préfecture de l'Essonne pour une durée de 3 ans.

Article 2 - AUTORISE Monsieur le Maire à signer cette demande ainsi que tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré en séance les jour, mois et an susdits,
Ont signé au registre le Maire et le Secrétaire de séance
POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire
Thomas CHAZAL

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

091-219106572-20240926-24-204-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/09/2024

Signé numériquement le 27/09/2024



The image shows the official seal of the Municipality of Vigneux-sur-Seine (Essonne). The seal is circular and contains the text 'MAIRIE DE VIGNEUX-SUR-SEINE' at the top and '(Essonne)' at the bottom. In the center of the seal is a depiction of a building, likely the town hall. Overlaid on the seal is a handwritten signature in black ink that reads 'Th. Chazal'.